



Association loi 1901

Affiliée à la FFS siège social :

Office du Tourisme

15300 LE LIORAN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE

Du 20 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille-vingt et un, le 20 novembre, à 14 heures.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le bureau en date du 06 octobre 2021 et diverses informations mails aux adhérents. L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe DELOR.

Ce dernier excuse Mr Faure Président du Conseil Départemental du Cantal accueille Hervé POUNAU Directeur de la SAEM, Monsieur MESSONNEIR Maire de Laveissière, Monsieur CHABRIER conseiller Général et Président de la Communauté de communes Murat Haute Terre et Guillaume FAGE pour l'ESF du Super Lioran à qui la parole est donnée.

Le président remercie chaque intervenant pour leurs propos, la reconnaissance des résultats et le soutien à l'association Ski Club du Lioran, avant de rappeler que l'assemblée générale est électorale et préalablement au renouvellement du conseil d'administration est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et adoption du rapport financier de l'association pour l'année 2021. Détail des orientations financières d'investissements soumises au vote de l'assemblée.
- 2) Lecture et adoption du rapport sportif de l'association pour l'année 2019
- 3) Fonctionnement des entraînements, du site du Club
- 4) Elections : renouvellement du conseil d'administration et du bureau

Il est procédé à la projection d'un film de remerciement au ski club de la part d'Emile Gardette parti sur le CEI de Briançon rejoignant le ski club de Serre Chevalier pour optimiser ses chances d'accès au parcours Haut Niveau. Son isolement technique sur le Massif justifiant largement ce choix et l'accompagnement qu'en a fait le ski club du Lioran.

1) Lecture et adoption du rapport financier de l'association pour l'année 2021. Détail des orientations financières d'investissements soumises au vote de l'assemblée.

Le rapport financier est présenté par la Trésorière Corinne Roy.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

Total du Bilan : 118 935,33 €uros

Produits d'exploitation : 269 978,54 €uros

Résultat net comptable : 20 207,66 €uros

Soumis au vote de l'assemblée : Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Vote des orientations financières

Les adhésions au ski club du Lioran pour la saison 2021/2022 sont arrêtées comme suit :

CATEGORIES Compétiteurs	TOTAL package CLUB LICENCE Prise Avant le 23/12/2021	Package sans forfait saison LICENCE Prise Avant le 23/12/2021	TOTAL package CLUB LICENCE Prise Après le 23/12/2021	Package sans forfait saison LICENCE Prise Après le 23/12/2021	LICENCE DIRIGEANTS	
Nés en 2003 et avant	485€	300€	510€	325€	Renouvellement de licence avant le 23/12/2021	85€
Nés de 2004 à 2005	450€	325€	475€	325€	Renouvellement de licence après le 23/12/2021	103€
Nés de 2006 à 2008	430€	280€	440€	290€		
Nés en 2009 et après	400€	280€	410€	290€	Prise de Licence	103€
Le package club comprend : le forfait saison, la prise de licence FFS et la cotisation honoraires, frais de fonctionnement du ski club.					Adhésion Moniteur stagiaires :	190€
Toutes Catégories	Adhésion à l'association 1901 Ski club du Lioran					5€

Tenues du club :

Acquisition Veste Chaude Club 150€ (neuve)

Acquisition Softshell 80€ (neuve)

Soumis au vote de l'assemblée : Les tarifs 2020 sont adoptés à l'unanimité.

Corinne Roy : Quel-que-soit le package : Chèque à l'ordre du "ski club du Lioran"

2) Lecture et adoption du rapport sportif de l'association pour l'année 2020/2021

Le rapport est présenté par le Président Philippe Delor.

Pour cette saison passée, le Ski Club c'est :

- 221 Licenciés âgés 8 à 90 ans Age du doyen toujours pratiquant. Nous avons perdu 40 licenciés, essentiellement des adultes qui la saison passée n'avait pas accès au remontés mécaniques par arrêté ministériel. L'activité 2022 retrouvant un caractère quasi normal nous devrions récupérer bon nombre d'entre eux.

- 36 bénévoles au service des licenciés (dirigeants, entraîneurs, juges de compétition)
- Une école de sport avec 74 jeunes mineurs appelés à participer au circuit régional de compétitions
- La structure d'appui de la Section Sportive du Collège de Murat
- Une filière d'accession au Diplôme d'Etat du Monitorat Alpin
- Une filière jeune Mutualisée d'accession au haut niveau (ORSATUS Junior)
- Une équipe Elite Haut Niveau (confiée à ORSATUS) assurant la représentation Internationale du club et de la station.
- Nous ne sommes plus représentés en équipe de France
- Nous sommes présents en Coupe d'Europe et en Coupe du Monde par des athlètes étrangers licenciés au ski club du Lioran,
- Les seules représentations internationales de l'Auvergne sont au crédit de la filière élite du ski club du Lioran

Une saison 2020/2021 sous covid

- Un enneigement exceptionnel
- Une avalanche d'interrogations, de restrictions puis d'interdictions
- Important engagement des bénévoles de terrain pour une conservation de l'activité de glisse (Snow, ski de Rando, Raquette, ski Nordique) (*)
- Une volonté d'accompagnement du club par la Direction de la SAEM et une volonté de toutes les parties de conservation de l'activité d'entraînement,
- Une équipe dirigeante et un staff d'entraînement tant bénévole que professionnel engagés, responsables et efficaces pour la mise en place d'un Huis clos à partir du 30 janvier.
- Une gestion sanitaire de l'activité d'entraînement rigoureuse et payante
- 20/20 lors de l'inspection du « huis-clos » par le DRJS

Le bilan Sportif du club sur la saison 2020/2021

Avant le Bilan sportif, le Bilan Humain

Démonstration d'une volonté et d'un engagement au service de nos jeunes et de nos licenciés plus que remarquable. Démonstration d'une capacité collective d'adaptation et de construction, emprunte de rigueur et de responsabilité. Un temps de ski autofinancé qui n'aura eu que peu d'impact sur la trésorerie du ski club, malgré le retrait de bon nombre de ses partenaires. Un huis-clos qui a apporté cohésion et chaleur humaine. Un temps de ski optimisé par le « huis-clos » qui aura offert un temps de construction technique supérieur aux dernières saisons.

Une quasi absence de recrutement pour le « pré-club » qui aura une incidence générationnelle

Le Bilan sportif

38 journées d'entraînements dont 25 faisant suite à la mise en place du « Huis-Clos ».

8 candidats au Test Technique d'entrée au Diplôme d'Etat du Monitorat Alpin ont réussi leur épreuve sur les 11 présentés.

8 des 13 Auvergnats reçus cette année au Test Technique sont licenciés au Ski Club du Lioran.

3 candidats sur trois valident leur préformation au Monitorat Alpin à l'ENSA.

2 candidats sur trois prétendants valident l'Euro Test

4 licenciés U14 (1 Garçon, 3 Filles) ont eu accès au Benj's (Championnat de France Benjamins) tenus à Val Cenis. Emile GARDETTE termine 6ème du Slalom et marque ainsi son entrée en PPF (parcours de performance fédérale)

Le palmarès 2021 du club

- Hugo SALERNO est leader du classement National du Ski Chrono SAMSE Tour Technique, pour la seconde année consécutive, reposant sur le circuit FIS Elite des épreuves tenues en France.
- Le ski club a été représenté par ses licenciés FIS (Hommes et Dames) au départ de 365 FIS Elite (France et Europe)
- 47 podiums en FIS Elite dont 20 victoires
- 28 départs sur des épreuves de Coupe d'Europe (6 athlètes concernés)
- 10 départs sur des épreuves de Coupe du Monde (2 Athlètes concernés)
- 3 athlètes présents au Championnat du Monde Junior de Jahorina - (BIH)
- 5 athlètes licenciés du Lioran courant pour des Nations étrangères ont représenté le Ski Club sur les épreuves de Géant et de Slalom des Championnats du Monde de Cortina d'Ampezzo – (ITA)
- Nos trois représentants, Hugo Salerno, Elio TURNES et Erwan PETIT étaient qualifiés pour les Championnats de France « Elite » sur les disciplines techniques : Géant et Slalom.
- La Station du LIORAN et son Club conservent leur envergure Internationale et une reconnaissance Nationale

Concernant le Trophée Cantal Shop, nous l'avons perdu cette année, on ne peut concevoir d'autre objectif pour la saison 2020 que de le reconquérir.

4) Fonctionnement des entraînements, du site du Club

Philippe Delor : Définit le département **ORSATUS Junior**. Tous les stages et temps de ski sont réservés aux seuls sociétaires du Ski Club du Lioran, qu'ils soient licenciés du ski club ou adhérent à l'asso ski club du Lioran bien que licenciés d'un autre club. L'objectif en étant d'être connu et reconnu sur le circuit et toujours augmenter le temps de ski, en offrant une émulation technique par l'apport de jeunes d'autres structures fédérales, districts ou comités.

Richard Lesieur : Conseiller Technique National, licencié au ski club du Lioran exprime tout le bien fondé de la démarche du Lioran par la gestion de son département d'entraînement mutualisé qu'est ORSATUS Junior. Le ski club du Lioran répond à un besoin évident. Les jeunes qui y sont accueillis en témoignent ne serait-ce que par leurs clubs d'appartenances. En déclinant le sérieux et la philosophie de la structure ORSATUS que l'on connaît pour la FIS dont la légitimité et les résultats ne sont plus à prouver, sur les petites catégories vous êtes dans le vrai et offrez à vos jeunes une qualité d'entraînement que vous n'auriez pas autrement ne serait-ce que par les coûts que cela engendrerait.

La préparation au Diplôme d'Etat du Monitorat de Ski Alpin

Concernant la préparation des licenciés aux épreuves du test technique : le groupe est reconduit à l'animation de Jacques MOPPERT. Le ski club, en partenariat avec les instances locales (Club, ESF, UCPA) a un camp de base à Pralognan. Nous devrions dès la mi-novembre être capables de proposer de l'entraînement pour les jeunes qui sont dans l'année du Test Technique.

Un partenariat avec les loueurs de la station du Super Lioran permet aussi de les équiper en matériel de slalom normes FIS en leur fournissant du matériel. L'économie matériel devant leur permettre de financer plus de temps de ski pour avoir une volumétrie de ski en adéquation avec leur projet sportif accession à la filière professionnelle du DE Alpin.

Concernant l'école de sport sur site

Les objectifs fixés restent inchangés :

- amener les coureurs qui le souhaitent sur les courses régionales
- permettre aux licenciés d'accéder aux métiers de la montagne et du Monitorat
- augmenter le temps de ski
- respecter l'évolution psychologique et physiologique de chacun des enfants

Nous demandons de suivre des valeurs comme le respect, la motivation, la prise de risques, l'implication et aussi le plaisir du ski alpin.

Il y aura deux référents : **Stéphanie Leybros** à la coordination des entraînements et **Jean Jacques Belmont** comme coordonnateur des entraîneurs et responsable de la gestion du stade.

U10/ U12 : composé de 3 groupes

GROUPE 1 Les entrants confiés à **Gérard Fageol**

GROUPE 2 (INTERMEDAIRE) U10 animé par **Fabien Alinc**

GROUPE 3 U12 confié à **Jordanne Couderc**

Le but est de faire passer les licenciés à la catégorie supérieur, U14 ou le groupe Loisirs.

U14 :

Confié à **Dominique Gouze** et **Jean Jacques Belmont**

Les objectifs sont fixés :

- pouvoir s'entraîner et performer
- passer de skieur à sportif
- formaliser un projet précis
-

U16 et plus

Tout le groupe s'entraîne ensemble

Confié à **Pierre Théo VIEILLARD** (PTV) pour préparer les projets compétition, Moniteur Fédéral et Pisteur.

Groupe All MOUNTAIN : Christophe DULAC Perfectionnement du skieur, Augmentation du temps de ski Une coordination de ce groupe sera mise en place par **Bruno Bettini**

Groupe Snowboard : Objectif perfectionnement du skieur

Daniel GARDETTE, vice-président du Ski Club, prend la parole : « *merci à tous pour votre présence aujourd'hui. Chacun a sa place au sein du Ski Club, merci à tous les bénévoles, aux investissements importants de chacun et pour coordonner et organiser tout cela, merci à Philippe Delor notre Président ainsi que pour son engagement* ».

En doyen de séance Daniel présente rappelle nos statuts par ses articles 14.15 et 16 et précise que cette Assemblée Générale est électorale, du fait que précédant l'année Olympique, il est statutaire de devoir procéder à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration.

Article 14 :

Le Ski Club du Lioran est administré par un Comité Directeur composé de bénévoles, d'un minimum de dix membres et ne pourra excéder plus de quinze membres élus à scrutin secret pour quatre ans par l'assemblée générale des électeurs prévus à l'alinéa suivant :

- tout membre pratiquant, âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré au Ski Club du Lioran depuis plus de six mois et à jour de ces cotisations, à raison d'une voix par cotisation.
- les parents ou tuteurs des membres âgés de moins de seize ans ayant adhéré au Ski Club du Lioran depuis plus de six mois et à jour de ces cotisations, à raison d'une voix par cotisation.
- Les membres sortants sont rééligibles.

Article 15 :

Le vote par procuration est autorisé, mais le vote par correspondance n'est pas admis. Le nombre de procurations par votant ne pourra excéder le nombre de trois.

Article 16 :

Les candidatures doivent être transmises au Président ou à défaut au secrétariat du Ski Club du Lioran **12 jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale.**

Est éligible au Comité Directeur toute personne, âgée de 18 ans au moins au jour de l'élection, membre du Ski Club du Lioran depuis plus de six mois, à jour de ces cotisations et titulaire d'une licence « Compétiteur » ou « Dirigeant » en cours de validité.

Dans le cas où, à l'issue de l'élection et après établissement de la liste des candidats dans l'ordre des suffrages obtenus, le nombre des candidats à égalité de suffrages est supérieur au nombre de sièges restant à pourvoir, c'est le (les) plus jeune(s) qui sera (seront) déclaré(s) élu(s).

Durant son mandat, tout membre du Comité Directeur doit être titulaire d'une Licence Compétiteur ou Dirigeant en cours de validité.

«Les personnes désirants rejoindre l'équipe dirigeante du ski club, ont été invitées à adresser par mail ou courrier leur candidature à l'adresse mail au président du club dans le délai réglementaire. Les candidatures dont les Noms suivent ont été adressées avant le 8 novembre 2021, remplissent les critères d'éligibilité et sont donc toutes recevables ».

GARDETTE DANIEL
LEBROS STEPHANIE
DELOR PHILIPPE
CORINNE PETIT
MATHIEU ALRAN
BERGZOLL FRAISSE CECILE
CAILLOT NICOLAS
ROY CORINNE
SECHIROUX XAVIER
MONA WOLSKI
VIEILLARD PIERRE
TEIL DIDIER
MOPPERT JACQUES
BELMONT JEAN JACQUES

Le nombre de candidature étant inférieur au nombre de siège au conseil d'administration, toutes les bonnes volontés à œuvrer pour le ski club étant les bien venue, il est proposé de se dispenser du scrutin et d'élire les quatorze candidats

L'assemblée entérine ce choix à l'unanimité par les 137 voix représentées

Les nouveaux élus se retirent pour constituer le bureau.

FONCTION	NOM- PRENOM	ADRESSE COMPLETE	PROFESSION	NATIONALITE
PRESIDENT	DELOR PHILIPPE	LA CHOULO 1 5170 CELLES	INFIRMIER LIBERAL	FR
VICE- PRESIDENTE	LEYBRO STEPHANIE	29, RUE HECTOR BERLIOZ 15000 AURILLAC	INFIRMIERE	FR
TRESORIER	BERGZOLL CECILE	21, RUE DES MOULINS 63170 AUBIERE	INGENIEUR	FR
TRESORIER ADJOINT	ROY CORINNE	7, RUE TROUBADOUR CAIREL 24100 SARLAT	INFIRMIERE	FR
SECRETAIRE	CAILLAUD NICOLAS	23, RUE MAX DORMOY 63360 GERZAT	COURTIER D'ASSURANCE	FR

Il est convenu qu'une prochaine réunion procédera aux désignations des deux autres Vice-présidences et du renforcement du secrétariat.

Informations diverses

Jean Jacques BELMONT: « Si des parents sont volontaires, je peux organiser sur une matinée une formation des juges ».

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été parcourues. La séance est levée à 17h15.

Le Président

Philippe DELOR

Le secrétaire

Nicolas CAILLAUD